

C.G.T. FINANCES PUBLIQUES MOSELLE

CAPL AGENTS ADMINISTRATIFS AFFECTATION AU 1ER MARS 2016

Les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité constituent le socle du « vivre ensemble » et de la cohésion sociale et plus encore depuis les attentats inqualifiables du vendredi 13 novembre 2015.

La cohésion sociale nécessite une action publique permettant à chacun d'accéder aux besoins essentiels et ainsi, de réduire les inégalités sociales et économiques.

Dans ce cadre, les services publics jouent quotidiennement un rôle vital illustré dans les circonstances dramatiques des attentats du 13 novembre.

Or, ils sont mis à rude épreuve depuis des années par les politiques de rigueur budgétaire incarnées par le pacte de stabilité et leur corollaire, les restructurations des services de l'État. Elles se traduisent toutes par une réduction de la place et du rôle des services publics au mépris des besoins de nos concitoyens, mettant ainsi en péril la cohésion sociale et remettent ainsi en cause le rôle de l'impôt dans notre société.

Devant le Parlement réuni en Congrès, le Président de la République a annoncé plusieurs mesures allant jusqu'à accorder la primauté au pacte de sécurité sur le pacte de stabilité. Ces mesures, prises dans l'urgence, demeurent ciblées sur les administrations dites «sécuritaires». Elles oublient de renforcer les services qui, à la DGFIP et dans d'autres administrations de l'État, combattent au quotidien la délinquance financière, dont chacun sait qu'elle est intimement liée au financement du terrorisme ou encore aux systèmes mafieux. Plus largement, elles oublient, une fois encore de renforcer la capacité de l'État à assurer ses propres recettes et donc une action publique essentielle en termes de cohésion sociale, de sécurité, et d'activité économique.

Ce n'est donc pas simplement le pacte de sécurité qui doit primer le pacte de stabilité, c'est le pacte social dans son ensemble. Il faut rompre avec la rigueur budgétaire !

Les enjeux et les besoins en matière d'accueil, de finances locales ou de fraude fiscale justifiaient déjà l'accroissement des moyens humains et budgétaires de la DGFIP avant même les attentats et les annonces du Président de la République. Ce renforcement devient désormais une nécessité absolue !

Pourtant, ce sont encore 2130 suppressions d'emplois qui sont annoncées pour 2016 ; 59 en Moselle !!! Ce sont 18151 emplois supprimés à la D.G.F.I.P. depuis 2009.

Au 31 décembre 2015, il y aura plus de 1806 postes vacants en catégorie C et plus de 2014 en catégorie B.

Aujourd'hui, l'administration s'attaque en profondeur au système régissant les mutations et les affectations pour les catégories A, B et C.

Les mouvements complémentaires A et B du 1er mars 2017 sont supprimés, les demandes de rapprochement de conjoint(e) ne pourront être formulées que jusqu'à fin mai 2016.

Le mouvement spécifique sur poste, pour les B uniquement, sera organisé au cours du dernier trimestre 2016.

Les agent(e)s C stagiaires seront maintenu(e)s 3 ans dans leur direction et résidence de 1ère affectation (sauf pour les agent(e)s faisant valoir leur souhait d'un rapprochement familial).

Les contrôleurs n'auront plus que 5 choix de spécialités au niveau de la demande de mutation nationale et les nouveaux promu(e)s B (sorti(e)s de scolarité au 1/9/2016) seront maintenu(e)s dans leur « dominante Enfp » durant 3 ans.

Les élues C.G.T. dénoncent les choix de l'Administration qui transforment les Finances Publiques en une « coquille vide » et elles considèrent cette situation comme néfaste à l'intérêt général dans la période actuelle.

MOUVEMENT VALIDE PAR LA CAP LOCALE

RAN CHATEAU SALINS

Gestion Publique : PARCOT Noémie (DDFIP 54) affectée à la Trésorerie SUD SAULNOIS.

RAN METZ

Gestion Publique : ESCUDERO Claudie (DDFIP 78) affectée en Direction.

Fiscalité : LAEUFFER Frédérique (CIS NANCY) affectée au SIP METZ EST.

Sur 11 demandes formulées, seulement 3 agents ont eu satisfaction. C'est la démonstration d'une situation de pénurie. Cette situation va empêcher de plus en plus d'agents d'aboutir dans leurs demandes de mutation.

C'est pourquoi les élu(e)s, dans leur intégralité, ont voté contre ce mouvement au 1^{er} mars.

AFFECTATIONS LOCALES DES AGENTS STAGIAIRES AU 4/10/2015

Gestion Publique : EMMERICH Amandine affectée à BOUZONVILLE

ALD : KABOU Mohamed (VERNY), GOUMEZIANE Hassina (FONTOY),

MANGUIN Aurore (METZ Liaison Rémunérations), CAVATZ M.CH (FAULQUEMONT)

RAFFLENBEUL Catherine (SIE SARREGUEMINES).

Les élues CGT ont interpellé l'Administration sur d'éventuelles difficultés en terme de mobilité liées à une affectation en ALD ; en insistant sur l'aspect financier pour un agent débutant.

Mme MARHIC nous a assuré que le service RH est attentif aux situations des agents concernés.

VITALI Raymonde DIRECTION Service « Dépenses Militaires » 03.87.38.69.32

OSTER Francine DIRECTION Service « Dépenses Civiles » 03.87.38.69.44.



Je me syndique à la CGT Finances Publiques de la Moselle

NOM :

PRENOM :

STRUCTURE OU SERVICE :

GRADE :

ECHELON :

INDICE :

TEMPS PARTIEL : %

Fait à :

le :

SIGNATURE :

Coupon à adresser à : Syndicat National CGT Finances Publiques – section Moselle -

DRFIP Moselle, 1 rue François De Curel BP 41054 57036 METZ CEDEX 1